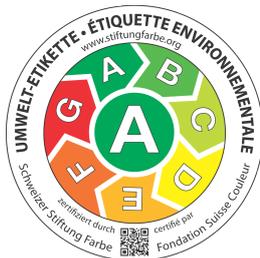


But et domaine d'emploi



KaliSan est une peinture au silicate prête à l'emploi certifiée d'après les directives nature plus (certificat natureplus-N° 0602-0508-049-1; rapport de contrôle-N° eco 13240). KaliSan est pour intérieur d'après DIN EN 13 300 (remplie également les conditions d'après DIN 18 363, 2.4.1 Organo-silicate).

Le verre soluble (liant) réagit et se lie chimiquement avec le fond (silification). Non sensible aux moisissures, car minéral-alcalin. En règle général indiqué pour les allergies.

KaliSan est indiqué pour toutes sorte de murs et plafonds intérieurs, par exemple dans les bureaux, habitations et chambres à coucher, cuisines, salles de bain et caves. KaliSan est spécialement indiqué pour des zones sensibles comme des hôpitaux, garderies ou écoles et également pour des locaux dans lesquels sont stockées des denrées alimentaires.

Forme à la livraison

Emballage: 1 / 5 / 10 / 23 kg net
blanc ou teintes pasteltes selon cartes de teintes courantes ou selon échantillons

Paramètres physique			
Densité	(g/cm ³)	=	1.53
Corps solide	(M-%)	=	57.2
Valeur du pH	(1)	=	10.8
Part organique	(M-%)	=	<5
Brillance (angle à 85°)	(1)	=	2.3
Luminosité Y	(%)	=	92.4
Pouvoir couvrant dY (200µm humide)	(%)	=	99.8
Épaisseur de couche d'air équivalente sd	(m)	=	<0.01

Climat de traitement

Au dessus de +5°C température du support et en dessous de 80% de l'humidité relative de l'air

Indications

Verre, pierre naturelle, brique hollandaise, aluminium, etc. doivent être protégés. Laver immédiatement les giclures.

Consommation

Env. 250 g/m² par couche. La consommation sera dépendante de la texture du support ainsi que de la méthode d'application.

Aucun engagement ne pourra être pris concernant la valeur indicative, étant donné que chaque support présente des caractéristiques différentes qui influenceront la consommation. Pour un aperçu exacte de la consommation, prévoir un test sur l'objet en question.

Dilution

À l'eau (max. 5%) ou Oekosil-Grund (max. 5%)

Colorants appropriés

Creaton Vollton- und Abtönfarbe (max. 20%)

Méthode d'application

peindre, rouler ou gicler (à l'airless)

Support

La compatibilité du support devra être avérée et testée avant toute rénovation (norme SIA 257 travaux de peinture, de glaciés et de tapisserie, ou BFS fiche technique N°20).

Pour la compatibilité avec des épaississants il faudra clarifier ce sujet avec le fabriquant d'épaississants.

Mode d'application	Couche de fond: 1x Oekosil-Grund Couch de finition: 2x KaliSan	
	1. couche: diluée (ca. 5%/ eau ou Oekosil-Grund) 2. couche: non diluée	
Séchage	Recouvrable/repeindre: après env. 12 h Dépendant de la température de surface et de l'environnement ainsi que de l'humidité relative de l'air.	
DIN EN 13300	Degré de brillance:	mat profond (85°; <5)/ valeur réelle : 85°; 2.3
	Diamètre du grain:	fin (<100µm)
	Contraste / Pouvoir couvrant: (rendement de 8m ² /litre)	classe 2 (>97% bis <99.5%)
	Contraste / Pouvoir couvrant: (rendement de 5m ² /litre)	classe 1 (>99.4%)
	Résistance aux frottements humides:	classe 2 (résistance aux frottements humides; >4µm bis 20µm; 200 cycles)
Stabilité au stockage, résistance au gel	12 mois dans des emballages originaux bien fermé. Eviter de stocker à des température de +30°C ou en dessous de +5°C. Pour cette raison il faudra protéger les bidons du rayonnement solaire et du gel. Stocker les restes de matériaux conformément à la loi dans des récipients plus petits afin de réduire le volume d'air.	
Déclaration conformément aux directives 'natureplus'	Carbonate de calcium, silicate de potassium, dioxyde de titane, styrol acrylique, mica de muscovite, stabilisateur, épaississant, anti-moussant, émulsifiant. Ne contient pas de conservateur.	
Mesures de protection	Respecter les directives habituelles d'hygiène et de travail. Pour toutes informations complémentaires: consulter la fiche des données de sécurité (FDA).	
Prescript. transport	Aucune	
Directives DecoPaint	Ce produit est classifié dans la catégorie A/a PA: 30 g/l (2010). Ce produit contient 0 g/l COV	
COV-CH (Suisse)	Contenance solvants: 0%	
Elimination	Remettre les restes et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE-code déchet: N° 08 01 12	
Date d'émission	07.12.2016 / T / J.D.	

Les indications sur cette fiche technique sur les propriétés techniques et modes d'applications des produits énoncés sont communiqués d'après notre savoir faire et selon notre développement ainsi que notre expérience pratique. A cause des multiples possibilités d'application il nous est impossible de toutes les énoncées. En cas de doute notre service technique ainsi que nos conseillers techniques se tiennent à votre disposition. Nous n'avons pas de connaissances concernant un mélange avec des produits de la concurrence, en d'autres termes pour une application combinée. Dans ces cas précis un droit à une garantie est exclu. Nous nous réservons tout droit de décisions de changements techniques des produits ainsi que pour la forme des emballages. Sont valables nos conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente et de livraison font également partie intégrante de ce document. Cette fiche technique est constamment mise à jour. En cas de doute, notre service de vente vous transmettra les indications nécessaires sur la validité du document en votre possession.